



## ASSM HANDBALL SAISON 2023 /2024

Mail: [assm.handball@gmail.com](mailto:assm.handball@gmail.com)

*Dossier d'informations, nous retourner la feuille des Autorisations et des PACKS.*

### CATEGORIES ET MONTANT DES COTISATIONS

*Détail des Packs Rentrée à la dernière page*

Catégorie	Année de naissance	Tarif Pack 1	Tarif Pack 2	Tarif Pack 3
Handfit	/	120 €	160 €	220€
Sénior	2006 et +	160 €	200 €	260 €
Loisir	2006 et +	120 €	160€	220 €
U17	2007/2008	140 €	180 €	240 €
U15	2009/2010	140 €	180 €	240 €
U13	2011/2012	140 €	180 €	240 €
U11	20013/2014	120 €	160 €	220 €
U9	2015/2016	120 €	160€	220 €
École de Hand	2017/2018	100 €	140€	200 €
Baby hand	2019/2020	100 €	140€	200 €

Vous pouvez régler votre cotisation soit par :

- CHEQUE (à l'ordre de l'ASSM Handball). Possibilité de payer en 1, 2 ou 3 fois. Inscrire au dos du chèque le nom, prénom et la catégorie du licencié.
- CB sur le site internet [assmhandball.fr](http://assmhandball.fr)
- ESPECES (en 1 seule fois)
- COUPON SPORT & CHEQUE VACANCE & PASS'SPORT
- VIREMENT (nous demander le RIB du club)

Le règlement est à déposer dans la boîte aux lettres du gymnase dans une enveloppe nominative, ou à donner en main propre lors des journées de permanence. Aucune inscription ne sera validée sans la cotisation.

- **Pour une famille :**

Réduction de 20€ pour le 2ème inscrit, 30€ pour le 3ème et 40€ pour le 4ème.

A.S.S.M. HANDBALL

Place Alexis Maiffredi – 06670 SAINT-MARTIN-DU-VAR  
N° SIRET : 818 706 988 00016

## PROCEDURE POUR S'INSCRIRE

### POUR UN RENOUELEMENT

1. Vous recevez un mail de la FFHB, pour renouveler votre licence : cliquer sur « Compléter le formulaire ».
2. Remplir PRECISEMENT le formulaire d'adhésion :
  - ⇒ Identité
  - ⇒ Adresse et contact
  - ⇒ Licence (bien cocher la bonne pratique, la pratique Loisir est uniquement pour les joueurs souhaitant intégrer la section Loisir Adultes non compétitive.)
    - Choix des activités
    - Ne pas oublier de **COCHER** l'assurance
    - Complémentaire à la licence
  - ⇒ Justificatifs :
    - Autorisation parentale pour les mineurs à compléter
    - Questionnaire de santé à compléter
    - Honorabilité obligatoire (pour les majeurs) à compléter
    - Carte d'identité à joindre
    - Certificat médical à joindre
  - ⇒ Validation :
    - Assurance : COCHER la souscription à l'assurance
    - Communication
    - Utilisation de l'image
    - Signature électronique
    - Données personnelles
    - Engagement général pour l'adhésion
3. Une fois toutes les informations remplies et les pièces jointes fournies, cliquer sur « PASSER A LA SIGNATURE ». Vous recevrez alors un mail ou sms pour signer votre licence électroniquement. Votre signature sera alors enregistrée sur tous les documents.
4. Vous recevrez alors à nouveau un mail de la FFHB confirmant la validation de votre licence.

### POUR UNE CREATION

1. Envoyer par mail, à [assm.handball@gmail.com](mailto:assm.handball@gmail.com), votre nom, prénom, date de naissance et adresse mail.
2. Vous recevrez alors ensuite un mail de la FFHB pour créer votre licence.
3. Même procédure que pour le renouvellement.

A.S.S.M. HANDBALL

Place Alexis Maiffredi – 06670 SAINT-MARTIN-DU-VAR  
N° SIRET : 818 706 988 00016

## REGLEMENT INTERIEUR

### ⇒ ENGAGEMENT DU LICENCIE :

Toute personne désirant adhérer à notre club s'engage à :

- S'entraîner régulièrement et à participer à toutes les compétitions;
- Arriver à l'heure aux entraînements et aux matchs, en cas de force majeure, prévenir impérativement l'entraîneur ;
- Avoir sa tenue de sport et bouteille d'eau ;
- S'interdire toutes contestations des décisions arbitrales ;
- Supporter l'intégralité des frais en cas de convocation en commission de discipline des instances Ligue, Comité ou Fédération ;
- Avoir un langage et un comportement correct envers toutes personnes ;
- S'interdire tout propos à caractère politique, religieux ou racistes ;
- Prendre soin des installations sportives et du matériel.

*L'entraîneur ou le bureau directeur s'octroie le droit de congédier un licencié qui ne respectera pas le règlement de l'ASSM Handball.*

### ⇒ ENGAGEMENT DU CLUB :

Le club mettra tout en œuvre pour que le licencié ait :

- Un éducateur et entraîneur de qualité ;
- Une tenue de match et du matériel de sport ;
- Des heures et des lieux d'entraînements convenables ;
- Une information rapide sur tous les événements le concernant.

### ⇒ ENGAGEMENT DES PARENTS :

Les parents permettront cette réalisation sportive en :

- Motivant leur enfant ;
- Lui donnant les moyens d'être présent à chaque événement (accompagnement aux matchs et aux tournois) ;
- Restant discret et respectueux lors des matchs et entraînements : ils ne devront prodiguer aucun conseil qui irait à l'encontre du travail de l'éducateur, ni remettre en question ou critiquer le choix ou la décision de l'entraîneur ;
- Lors de matchs officiels ou amicaux, respecter toutes décisions des arbitres officiant sur la compétition ;
- Demandant à tout moment un entretien avec l'éducateur ou un membre du bureau s'il le pense nécessaire.

A.S.S.M. HANDBALL

PLANNING ENTRAINEMENTS ASSM HB 2023 / 2024

Horaires	LUNDI		Horaires	MERCREDI		Horaires	VENDREDI	
			14h/15h30	U9 CITY				
			16h/17h	BABY / ECOLE DE HAND				
17h/18h	U11M	U13M	17h/18h15	U13F	U15F	17h/18h	U11F	U9
18h/19h15	U15M	U15F	18h15/19h15	U11F	U11M	18h/19h15	U13F	U13M
19H/20H	HANDFIT							
19h15/20h30	U17F		19h15/20h30	U15M	U17M	19h15/20h30	U17M	U17F
20h30/22h	SENIOR F		20h30/22h	SENIOR M		20h30/22h	SENIOR MIXTE	

A.S.S.M. HANDBALL

Place Alexis Maiffredi – 06670 SAINT-MARTIN-DU-VAR  
N° SIRET : 818 706 988 00016

## AUTORISATIONS ET INFORMATIONS

**UNIQUEMENT cette page à rendre OBLIGATOIREMENT, datée et signée, au club (par mail, par courrier ou en main propre).**

- **AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné.....

Responsable légal de l'enfant.....autorise celui-ci à participer aux activités de l'ASSM HB.

- **AUTORISATION D'EVACUATION ET DES SOINS**

Je soussigné.....

Responsable légal de l'enfant..... autorise l'équipe de direction de l'ASSM HB à prendre, sur avis médical, toutes les dispositions nécessitées par l'état de mon enfant en cas d'accident.

Signaler si allergie ou situation de santé particulière :

- **AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE**

Je soussigné.....

Responsable légal de l'enfant..... autorise l'ASSM HB à prendre en photo ou vidéo l'enfant ci-dessus cité pendant les activités au sein du club et à les diffuser sur les réseaux de communication.

- **ATTESTATION SUR L'HONNEUR DES PARENTS CONCERNANT LE TRANSPORT BENEVOLES DES ENFANTS MINEURS DANS LE CADRE DES MATCHS OU EVENEMENTS**

Mr ou Mme..... atteste sur l'honneur que :

Si j'assure le transport d'enfant dans mon véhicule, je déclare être en règle vis-à-vis de la loi : à jour de permis, en conformité d'assurance et conduire en respectant les règles du code de la route.

Avoir pris connaissance et accepter les conditions de transport de mon enfant par un parent. Je renonce donc à toutes poursuites juridiques envers l'ASSM HB. Dans le cas contraire j'assumerai moi-même le transport de mon enfant.

Fait à....., le.....

**Signature**

A.S.S.M. HANDBALL

Place Alexis Maiffredi – 06670 SAINT-MARTIN-DU-VAR  
N° SIRET : 818 706 988 00016

## PACK 1



MAILLOT +



+



## PACK 2



PACK 1 +



COUPE HOMME  
COUPE FEMME  
COUPE ENFANT

## PACK 3



PACK 2 +



+



OU Ballon

T1 / T2 / T3

RENSEIGNEMENTS DETAILS EQUIPEMENTS A REMPLIR VIA LE LIEN GOOGLE

A.S.S.M. HANDBALL

Place Alexis Maiffredi – 06670 SAINT-MARTIN-DU-VAR  
N° SIRET : 818 706 988 00016